



EDITO : Vœux du Maire le vendredi 9 janvier 2009 à la salle des fêtes.

Mesdemoiselles, Mesdames, Messieurs,

Tout d'abord bonsoir aux personnes que je n'ai pas eu le plaisir de saluer.

Je ne cacherai pas ma satisfaction de prendre la parole ce soir ni mon émotion.

Satisfaction, car j'ai des choses à vous dire et j'ai très envie de vous faire partager mon ambition pour BUSSANG.

Emotion aussi, car j'ai le sentiment que les enjeux d'une telle manifestation sont importants pour notre Commune et il me faut donc réussir ce difficile exercice auquel je me livre.

Mais, avant de rentrer dans le vif du sujet, je tiens à vous remercier chaleureusement, toutes et tous, d'avoir répondu à mon invitation et en particulier :

- notre Député, Monsieur François VANNSON,
- notre Conseiller général, Monsieur François CUNAT,
- notre Président des Maires Vosgiens et de la Communauté de Commune, Maire de Fresse/Moselle, Monsieur Dominique PEDUZZI,
- mes collègues, les maires des Communes voisines, MM Y. CERESA, J.C. COME, J.C. DOUSTEYSSIER, MM J. BELLINI et E. COLIN représentant les maires de Rupt/Moselle et Ferdrupt,
- notre Maire honoraire, Monsieur Henri HOUEL,
- notre Percepteur, Monsieur Marc KINDERSTUTH,
- Monsieur BRAESCH, Directeur de l'Hôpital,
- tous les élus qu'ils soient locaux ou régionaux,
- les Directeurs ou représentants des services de l'état,
- les Présidents d'association, les différents Directeurs ou Responsables de structures qu'elles soient économiques, administratives ou sociales, ceux qu'on appelle « les forces vives », ils m'excuseront de ne pas pouvoir les citer tous nommément.

Et vous bussenettes et bussenets qui êtes là ce soir.

Je vous présente à tous, en mon nom et en celui du conseil municipal mes meilleurs vœux de santé et de bonheur pour cette nouvelle année que beaucoup nous prédisent si difficile. Souhaitons qu'elle se passe le mieux possible pour chacun de vous.

Après vous avoir livré mes impressions les plus fortes sur mon début de mandat et les principaux enseignements que j'en retire, je vous ferai part ensuite de l'essentiel de mes intentions pour l'année qui vient, en terme d'objectifs et de projets.



Je ne reviendrai pas sur les circonstances qui m'ont porté à la tête de la commune, ni sur les événements qui ont suivi. Pour moi la page est tournée et l'avenir ne se regarde pas dans le rétroviseur. Je ferai juste une petite mise au point par rapport à ce que vous avez pu lire dans la presse le 16 décembre dernier relatant le départ de Bussang de mon prédécesseur.

Cette mise au point est la suivante : « Je défie quiconque de trouver dans ce que j'ai dit ou écrit, avant ou après les élections, une soi-disant odieuse campagne diffamatoire personnelle, politique et professionnelle à son égard ! ». Mais les Bussenets ne sont pas dupes. Ils n'auront pas attendu que je réagisse pour faire la part des choses. Quant à celles et ceux qui m'assistent dans mes fonctions de Maire, qu'ils soient élus ou employés communaux, qu'ils sachent que je tenais, essentiellement pour eux, à dénoncer ces accusations infondées et malsaines. Ceci étant dit une bonne fois pour toutes, passons à des choses plus passionnantes.

Passionnante par exemple aura été la conduite des affaires Communales depuis mon élection, même si cela n'a pas été toujours très simple. Une fois en place, le nouveau conseil municipal s'est mis au travail avec **la volonté d'informer régulièrement sur son action et de faire en sorte que l'ensemble de la population se sente concerné.**

Pour ce faire, nous avons créé « BUSS'info », un support d'information qui paraît tous les 2 mois environ. Le retour sur cette publication est très positif et nous allons poursuivre dans le même sens en 2009.



C'est suite à une enquête lancée dans « BUSS'info » d'ailleurs et le débat qui a suivi, que le conseil municipal a décidé de restaurer le presbytère.

Même si cet exemple est symbolique, je le cite car il démontre bien la méthode participative que nous souhaitons utiliser pour préparer les décisions impactant sensiblement l'avenir de notre village.

Nous continuerons donc à solliciter l'avis de la population à chaque fois qu'on le jugera utile.

L'objectif n'est pas de faire l'unanimité sur tout, mais de rechercher le plus large consensus.

Dans cet esprit, deux réunions d'information organisées l'automne dernier, nous ont permis de présenter, aux commerçants et artisans, nos principaux projets les concernant, pour le court et le long terme. Nous avons pris bonne note de leurs remarques et nous allons en tenir compte. Nous perpétuerons cette pratique autant que nécessaire et nous l'étendrons à d'autres acteurs, les responsables d'association par exemple.

Leur rôle dans la vie sociale étant essentiel, ils ont donc leur mot à dire aussi.



Comme vous le savez, la vie de la commune est cadencée par les cycles de gestion. Le budget 2008 s'est inscrit dans une certaine continuité. **La situation financière est saine et ne subira pas les contrecoups de la crise du crédit.** En effet la commune n'est pas exposée aux emprunts dits toxiques dont les taux évoluent selon des formules complexes. L'endettement de la commune a diminué puisque nous n'avons pas contracté de nouveaux emprunts. Notre dette est à présent inférieure à notre budget annuel de fonctionnement, situation que bien des Communes comparables pourraient nous envier. Elle nous offre des possibilités d'investissement intéressantes pour les années à venir. Avec la crise, des opportunités nouvelles sont à saisir, la baisse du coût des travaux par exemple. Pour pouvoir saisir ces opportunités, les arbitrages budgétaires seront délicats dans la mesure où certaines charges augmentent sensiblement **alors que nous tenons à ne pas augmenter inconsidérément la pression fiscale en ces périodes difficiles pour beaucoup.**



Pour 2009, les chantiers prioritaires sont nombreux et j'aurai besoin de toute la compétence et le désir de bien faire des femmes et des hommes qui m'entourent pour les mener à bien.



Le premier de ces chantiers concerne le climat social et l'ambiance générale au sein de notre communauté Bussenette. Le soir de mon élection je déclarais : « mon premier souci sera de faire en sorte que notre village retrouve la sérénité après les turbulences électorales ». Avec ce que j'ai lu et entendu dernièrement sur le dossier de La Bouloie par exemple, force est de constater que l'objectif que je m'étais fixé au départ est loin d'être atteint. **Mais je serai tenace, pugnace même, pour lutter contre ce qui ne va pas dans le sens de la réconciliation.** Vous aurez donc l'occasion d'entendre parler à nouveau de ce dossier sensible et de certains autres sur lesquels il me semble nécessaire de mieux communiquer pour mieux se comprendre.



Le deuxième chantier traite de la juste place que doit prendre Bussang dans les instances communautaires. Je pensais que l'intercommunalité devait permettre de faire des économies et apporter de l'efficacité dans la gestion des dossiers par la mise en commun de moyens et par la coopération profitable à toutes les parties. Mais j'ai pu constater combien le système était imparfait de part ses statuts d'abord et son fonctionnement actuel. L'intercommunalité à trois dont nous avons hérité est particulièrement difficile à mettre en œuvre : dans un ménage à trois, il y en a toujours un de trop n'est ce pas ?

Un rapprochement des deux communautés de communes de la vallée de la Haute Moselle est à l'étude et des commissions sont mises en place. Leurs travaux devraient démarrer bientôt.

Quoiqu'il en soit, vous pouvez là aussi compter sur ma détermination pour que nos points de vue soient respectés car je l'affirme une nouvelle fois, **notre seule motivation est la défense des intérêts de BUSSANG et nous ne poursuivons aucun autre objectif.** Il nous faut rapidement sortir des clivages traditionnels car le développement de l'intercommunalité va dans le sens de l'histoire et c'est un enjeu d'importance pour notre avenir. Pour être plus précis, si le développement touristique ne fait pas partie des préoccupations des communes voisines, nous en tirerons les enseignements car pour BUSSANG, l'enjeu est vital pour son économie, son commerce, ses emplois et donc pour son devenir. Dans le sillage de GERARDMER et de LA BRESSE, **BUSSANG a le potentiel pour devenir aussi un pôle touristique important des hautes Vosges.** Nos voisins ont tout à gagner dans ce projet ambitieux qui devrait nous mobiliser tous car il est de nature à dynamiser l'économie de la vallée de la haute Moselle. Nous avons de précieux et de nombreux atouts qui ne demandent qu'à être exploités. Cela ne sera pas facile vu le retard pris, mais c'est dans la difficulté que l'on trouve la plus grande motivation.



En dehors de ces éléments de contexte, le troisième chantier sera de mener à bien notre important programme d'investissement et de travaux. Notre priorité ira d'abord sur les affaires pouvant être subventionnées, l'amélioration du réseau routier par exemple et l'entretien de notre patrimoine immobilier. La rénovation du centre du village, la construction des nouveaux ateliers municipaux, le projet de chaufferie bois devraient se concrétiser dans les deux ans qui viennent.

Vous l'avez compris, nous tenons à ne pas subir la sinistrose ambiante, ce serait socialement et économiquement irresponsable. **Nous voulons aller de l'avant, même si dans le contexte actuel, cela peut paraître audacieux.** Ainsi, nous n'avons pas abandonné l'idée de chercher à relancer le thermalisme une fois sorti du contexte juridique dans lequel on se trouve. Quant à nos autres projets : résidence pour personnes âgées, aménagement du presbytère, étude des accès à l'école par le quartier, le Conseil Municipal des jeunes, le regroupement des monuments aux morts pour des questions de sécurité, etc..., nous avons du temps devant nous pour nous mobiliser et créer la dynamique nécessaire pour les concrétiser. Nous ne sommes qu'au début de notre parcours. Les idées ne nous manquent pas et la volonté de les mettre en pratique non plus.



Pour résumer, **Pierre par pierre, avec toutes les forces vives et toutes les énergies mobilisables, nous voulons construire un village où il fait bon vivre.** Nous avons fait, **aussi**, ce joli rêve et nous avons l'ambition de le réaliser.

Je vous remercie de votre attention et je vous renouvelle mes vœux de santé et de bonheur pour cette nouvelle année qui commence. Mais, avant de vous inviter à trinquer ensemble à cette occasion, j'aimerais exprimer un vœu très personnel et qui me tient à cœur, celui de voir se solder rapidement les nombreuses affaires juridiques en cours. Je pense en particulier à celle qui concerne l'élection de l'un de mes adjoints. J'espère qu'en appel, le jugement du conseil d'état lui sera favorable. Dans un village comme le nôtre, quand on relit l'histoire de son Conseil Municipal et qu'on analyse attentivement le résultat des dernières élections, une autre décision serait injuste et, plus grave, contraire à l'esprit des règles fondamentales de la démocratie.

Merci encore de votre présence et à tout de suite ...un verre à la main !



**Votre Maire
Alain VINEL**



LA BOULOIE : que les choses soient claires !

Le présent article a pour objet d'apporter aux Bussenettes et aux Bussenets toutes les informations qu'ils sont en droit d'attendre, compte tenu des engagements pris par la Commune et de ce qu'ils ont pu lire et entendre dans les médias. Il n'est pas destiné à porter une appréciation de fond sur un dossier particulièrement sensible et complexe. Il se limitera simplement à relater les faits le plus objectivement et le plus complètement possible. C'est pourquoi, nous reprenons en partie l'article paru dans le dernier BUSS'info.

L'évènement déclencheur :



Le **30 Juillet dernier**, par temps d'orage, un amorçage électrique s'est produit dans le poste, ce qui a nécessité l'intervention d'EDF, des pompiers, de la Gendarmerie et des services techniques de la Mairie.

Fort heureusement, seules les installations annexes basse tension ont été endommagées et le transformateur isolé au **Pyralène (PCB)** n'a pas subi d'avarie.

Vu les risques avérés pour les personnes et l'environnement, la mise en sécurité du site a été réalisée en urgence par les services techniques municipaux et la couverture du toit a été rapidement remplacée. Lors de ces interventions dans le poste, il a été constaté que l'accès au transformateur était impossible car les organes de coupure et de protection des intervenants étaient grippés, sectionneur de mise à la terre notamment.

Compte tenu de la réglementation en vigueur et sur les conseils de la **DRIRE (Directions Régionales de l'Industrie de la Recherche et de l'Environnement)**, la Commune a pris la décision de démanteler l'installation et de faire retraiter le transformateur par une entreprise dûment agréée, le tout à ses frais.

L'historique :

Par acte d'échange notarié en date du **20 Août 2007**, la Commune est devenue propriétaire du bâtiment abritant : la billetterie, le poste d'alimentation électrique du site, (hôtel-restaurant et téléskis). Cet acte ne précise pas les caractéristiques techniques des installations mais il mentionne, dans ses conditions particulières, qu'afin de séparer l'alimentation électrique du restaurant et des téléskis, la Commune accepte de prendre en charge les frais relatifs aux travaux d'alimentation de l'auberge, partie située sur le domaine public.

Interrogée sur ce point, la Préfecture nous a répondu que l'acte aurait dû préciser également, d'une part que le transformateur électrique contenait du **Pyralène** et d'autre part qu'il relevait de la législation sur les installations classées.

Une fois la séparation de l'alimentation en énergie des deux activités réalisée, les relations contractuelles n'ont pas été clarifiées entre la Commune, nouveau propriétaire du transformateur, EDF fournisseur et le nouveau titulaire du contrat de fourniture, la SARL des téléskis, seule utilisatrice de l'ouvrage. Du fait de la nature de l'isolant (**Pyralène**), le poste ne pouvait pas être intégré en l'état dans la Concession de Distribution Publique d'Electricité concédée à EDF, comme c'était apparemment prévu.

La Convention de **Délégation de Service Public** qui régit les relations entre la Commune et l'exploitant des téléskis n'a pas non plus été révisée pour tenir compte du nouveau contexte et du changement de propriétaire.

Le bâtiment a été assuré par la Commune mais pas le poste de transformation électrique. Aucun entretien de ces installations électriques n'a été réalisé récemment, ni les nécessaires mises en conformité du bien échangé.

Les déclarations administratives associées à ce type d'installation n'ont pas été mises à jour par les propriétaires successifs et il n'y a pas eu de diagnostic légal réalisé au moment de la transaction.

A noter : la toiture du bâtiment qui a vocation à recevoir du public était en fibrociment amiante nécessitant un diagnostic amiante lors d'une vente, au vu du **décret n° 96-97 du 7 février 1996 modifié par le décret n° 976855 du 17 septembre 1997, oblige les propriétaires d'un bien immobilier construit avant le 1^{er} juillet 1997 de produire un rapport de diagnostic amiante qui doit apparaître dans l'acte de vente ; l'acquisition d'appareils contenant des PCB est interdite en France depuis 1987.**





La sortie de crise :



La station de ski n'étant plus alimentée en énergie électrique, la SARL des téléskis de La Bouloie a demandé un devis de raccordement à EDF. Par lettre en date du **19 septembre 2008**, elle a sollicité son financement par la Commune, argumentant qu'en son temps, la précédente municipalité avait pris en charge le nouveau raccordement électrique du restaurant. De plus, l'incident, imprévisible, irrésistible et extérieur ne concernait pas les installations dont elle avait la charge.

Pour débattre du sujet et trouver une solution, une réunion en Mairie a eu lieu le **3 octobre 2008** en présence des exploitants, du Maire et de ses adjoints. Il a été acté que, compte tenu du contexte tout à fait particulier de l'affaire, la Commune prendrait en charge le nouveau branchement EDF et la mise en conformité de la toiture pour un montant de 14 904.95 € TTC. C'était sans compter sur les réticences du perceuteur qui a conditionné son accord de paiement à la signature d'un avenant à la **Délégation de Service Public** par le délégataire, c'est à dire la SARL des téléskis. S'est posé aussi le problème de la reprise des installations électriques existantes sur le nouveau branchement, pour un devis estimatif de 13 960.96 € TTC !

Dans l'urgence, une nouvelle et âpre négociation a eu lieu entre le Maire, ses adjoints et les exploitants.

Monsieur le Maire a demandé d'une part la médiation de Monsieur le Député François VANNONSON et de Monsieur le Conseiller Général François CUNAT pour le financement et d'autre part le concours de la préfecture pour le contrôle de la légalité de l'ensemble des opérations.

Ainsi, l'avenant à la **DSP** a été signé le **15 décembre 2008**, l'accord de la préfecture obtenu le **18 décembre 2008**, le vote à l'unanimité du Conseil Municipal du **19 décembre 2008** et le nouveau branchement mis en service par EDF le **24 décembre 2008**, veille de Noël, après avoir surmonté quelques difficultés techniques de dernières heures. La station a finalement ouvert le **27 décembre 2008**, après un important travail de préparation des installations et des pistes réalisé par Philippe et Frédéric GAIDOT et leur personnel.

Les enseignements :

Vous l'aurez compris, pour la Commune, il n'a pas été aisé de trouver les solutions aux différents problèmes posés par l'incident du **30 juillet 2008**. Tous les ingrédients étaient réunis pour que ces problèmes ne soient pas facilement solutionnés : d'abord l'urgence, avec la saison de ski qui approchait, ensuite la technique, dont la complexité n'est pas à démontrer. Sur le plan financier, les sommes en jeu ne laissent pas indifférent, pour la Commune comme pour la Société des téléskis. Quant aux nombreuses réglementations administratives, techniques et financières, elles s'imposaient à tous et ça n'a pas été la moindre des contraintes pour les respecter avec intelligence et pour faire admettre le principe même de ce respect. Il faut dire que sur ce plan, vu le contexte décrit ci-dessus et la dramatisation excessive des événements par presse interposée, on partait de loin.

Mais la sécurité du public en particulier et la garantie des intérêts des parties prenantes en général, qu'elles soient publiques ou privées, n'ont jamais été perdues de vue.

Finalement, un accord a pu être finalisé grâce à la bonne volonté de chacun, le site a pu retrouver son activité de prédilection et c'est bien là l'essentiel.

Les responsabilités sont aujourd'hui clarifiées et les bases d'une coopération future sont fixées dans un cadre précis et admis de tous. La Commune continuera à faire tout son possible pour apporter sa contribution au développement de l'activité sur un site à qui elle doit une partie de sa notoriété de village de montagne et de sport d'hiver.



LA MUNICIPALITE VOUS SOUHAITE UNE EXCELLENTE ANNEE 2009



Maire
VINEL Alain



1er Adjoint
HANS Patrick



2ème Adjoint
ROYER François



3ème Adjoint
LAURENT Gérard



4ème Adjoint
SCHLOSSER Michel



5ème Adjoint
AÏD Bachir

**Mobilisation
des Moyens**

**Gestion
du Patrimoine**

**Responsabilité
Sociétale**

**Développement
Economique**

**Amélioration
du Cadre de Vie**

- VINEL Alain
- LES AUTRES ADJOINTS
- COLIN Thierry
- COLIN Jean-Luc
- SPINNHIRNY Pascale
- LOMBARD Jean-Remi
- LOHNER Sylvie

- VINEL Alain
- COLIN Thierry
- CLAUDE Louis
- DREYER Yannick
- COLIN Jean-Luc
- GRANDCLAUDE Jacques
- GODEL Guy
- WEY Gilbert
- SCHOENACH Sonia
- BONUCCI Edith

- VINEL Alain
- LES AUTRES ADJOINTS
- DREYER Yannick
- GODEL Guy
- LOMBARD Jean-Remi
- BONNET GERMAIN Liliane
- BONUCCI Edith
- LOHNER Sylvie

- VINEL Alain
- COLIN Thierry
- CLAUDE Louis
- SPINNHIRNY Pascale
- BONNET GERMAIN Liliane
- SCHOENACH Sonia
- WEY Gilbert
- BONUCCI Edith
- LOHNER Sylvie

- VINEL Alain
- SCHLOSSER Michel
- DREYER Yannick
- COLIN Jean-Luc
- GRANDCLAUDE Jacques
- GODEL Guy
- BONNET GERMAIN Liliane



Conseiller
COLIN T



Conseiller
CLAUDE L



Conseiller
DREYER Y



Conseiller
COLIN J L



Conseillère
SPINNHIRNY P



Conseiller
GRANDCLAUDE J



Conseiller
GODEL G



Conseiller
LOMBARD J R



Conseillère
BONNET GERMAIN L



Conseillère
SCHOENACH S



Conseiller
WEY G



Conseillère
BONUCCI E



Conseillère
LOHNER S